

## Compte-rendu du Conseil Syndical

Séance du 17/02/2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept février à dix-huit heures, le Conseil du SIAGA, dûment convoqués en date du cinq février deux mil vingt et un, en application de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la Communauté de Communes des Cœurs de Chartreuse à Entre-Deux-Guiers, sous la présidence de Jean-Louis REYNAUD, Président.

Monsieur DUFOUR Williams a été désigné secrétaire de séance.

### **ETAIENT PRESENTS :**

Pour la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais :

Mesdames et Messieurs : Roland BESSON

Pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :

Mesdames et Messieurs Williams DUFOUR, Robert EYRAUD, Pierre FAYARD, Marc GAUTIER, Stéphane GUSMEROLI, Mathias LAVOLE.

Pour la Communauté de Communes Val Guiers :

Mesdames et Messieurs : COMBAZ Dominique, Alain PERROT.

Pour la Communauté de Communes Val du Dauphiné :

Mesdames et Messieurs : Daniel BATON, Jean-Louis REYNAUD

Pour la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette :

Mesdames et Messieurs :

### **ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :**

Mesdames et Messieurs : Nadine REUX, Freddy REY, Roger JOURNET, Evelyne LABRUDE, Patrick ROULAND, Marie-Christine FRANCHON, Fabien GALLICE, Éric PHILIPPE, Bertrand PUGNOT, Raymond VAGNON.

### **AVAIENT DONNE POUVOIR**

Nadine REUX et Patrick ROULAND à Jean-Louis REYNAUD, Freddy REY à Roland BESSON.

### **ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

Didier GIRARD, Responsable des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative.

Le quorum étant atteint le Président Jean-Louis Reynaud ouvre la séance à 18 h15. Il remercie les délégués de leur présence et remercie la Communauté de Communes de Cœur de Chartreuse pour le prêt de la salle.

Il demande également à Sabine GANDY arrivé au SIAGA au 1<sup>er</sup> janvier 2021, de se présenter. Il précise qu'il y a trois points à ajouter à l'ordre du jour : le règlement intérieur du Comité Syndical, l'avenant du Col du Coq et les participations des EPCI et demande l'accord au conseil syndical.

### Ordre du jour

---

Le Président présente l'ordre du jour :

- ✚ Approbation du PV du Conseil Syndical du 18/12/2020
- ✚ Compte Administratif 2020
- ✚ Compte de Gestion 2020
- ✚ Affectation des résultats de l'exercice 2020
- ✚ Participation EPCI 2021
- ✚ Budget primitif 2021
- ✚ Délibérations :
  - Avenant N°2 et N°3opérations de mandat Col du Coq
  - Etude faisabilité confluence Guiers/Rhône
  - Etude ressource en eau

- Contrat de Rivière
- Ligne de trésorerie
- Revalorisation chèque-déjeuner

 Questions / Divers

- Archi Nature
- Cœur de Chartreuse
- Point sur les commissions

## Approbation du Procès-verbal du Conseil Syndical précédent

Jean-Louis REYNAUD demande à l'Assemblée s'il existe des questions particulières, oppositions ou des abstentions relatives à ce procès-verbal.

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité l'approbation du PV.**

## Résultats Exercice 2020

Alain PERROT présente les résultats de 2020 à partir des tableaux ci-dessous qui retracent les écritures définitives tant en fonctionnement qu'en investissement.

Section de fonctionnement :

DEPENSES			RECETTES		
N°	Désignation	Mandats émis	N°	Désignation	Titres émis
011	Charges générales	116 189,05	013	Atténuation de charges	69,63
012	Charges de personnel	169 550,60	042	Subventions transférées	9373
042	Dotations amortissements	52 114,09	74	Subventions & participations	1 014 209,58
65	Autres charges de gestion courante	26 446,85	75	Autres produits de gestion courante	2,73
TOTAL		<b>364 300,59</b>	TOTAL		<b>1 023 654,94</b>

DEPENSES			RECETTES		
N°	Désignation	Mandats émis	N°	Désignation	Titres émis
040	Subventions transférées	9373	040	Amortissements des immobilisations	52 114,09
020	Immobilisations incorporelles	157 348,82	10	FCTVA	309 624,13
21	Immobilisations corporelles	201 954,76	13	Total des subventions	916 100,58
23	Immobilisations en cours	1 255 984,38			
TOTAL		1 624 660,96	TOTAL		1 277 838,80

Section d'investissement :

Résultats de l'exercice 2020 :

	RESULTATS 2019	Exercice 2020			SOLDE CUMULE
		Titres	Mandats	Résultats	
SF	+1 343 623,51	1 023 654,94	364 300,59	+659 354,35	+2 002 977,86
SI	-973 091,51	1 277 838,80	1 624 660,96	-346 822,16	-1 319 913,67

Alain Perrot constate ensuite l'égalité des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion de Madame Martine BRANCHE du Centre des finances publiques de Pont de Beauvoisin.

Jean-Louis Reynaud se retire de la salle pour le vote du compte administratif.

Alain PERROT propose à l'assemblée de voter ces comptes tels que présentés.

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité l'approbation du compte de gestion 2020 et du compte administratif 2020.**

### Affectation du résultat 2020

Jean-Louis REYNAUD propose à l'assemblée d'intégrer les résultats de l'exercice 2020 dans le budget de l'année 2021 tels que ci-dessous :

- L'affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2020 qui fait apparaître un déficit de 1 319 913,67 € et décide d'affecter le résultat d'investissement comme suit :
  - Affectation au déficit reporté (compte 001) : 1 319 913,67 €
- L'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 qui fait apparaître un excédent de 2 002 977,86 € et décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
  - Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) : 928 692,07 €
  - Affectation à l'excédent reporté (compte 002) : 1 074 285,79€

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la reprise des résultats dans le BP 2021.**

### Participations EPCI

Jean-Louis Reynaud rappelle que lors du DOB du 18/12/20, il a été proposé de maintenir les participations :

- ☞ GEMAPI : 779 652 €
- ☞ Item 12 : 50 000 €

Il précise qu'il y a eu mise à jour de la population INSEE sur l'année 2018.

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité le montant des participations EPCI 2021.**

### Budget Primitif 2021

Alain Perrot présente le budget primitif 2021 en section fonctionnement et investissement

**Dépenses de Fonctionnement :**

**2 354 667,79 €**

* 011 - Charges à caractère général	1 799 430 €
* 012 - Charges de personnel	266 250 €
* 042 - Amortissements	100 000 €
* 65 - Autres charges gestion courante	40 100 €
* 6817 Dotation dépréciation actifs	4825 €
* 66 - Charges financières	1000 €
* 022 - Dépenses imprévues	143 062,79 €

<b>Recettes de Fonctionnement :</b>	<b>2 354 667,79 €</b>
-------------------------------------	-----------------------

* 002 - Excédent antérieur reporté	1 074 285,79 €
* 042 - Subventions transférées	50 000 €
* 74 - Dotations et participations	1 230 382 €

Dont participations EPCI	829 652 €
--------------------------	-----------

<b>Dépenses d'Investissement :</b>	<b>4 234 882,98 €</b>
------------------------------------	-----------------------

* 16 – Emprunts et dettes assimilées	- €
* 040 - Opérations d'ordre (Subv transférées)	50 000 €
* 20 - Immobilisations incorporelles	435 811,18 €
* 21 - Immobilisations Corporelles	455 171,22 €
* 23 - Immobilisations en cours	1 973 986,91 €
* 001 – Solde d'investissement reporté	1 319 913,67€

<b>Recettes d'Investissement :</b>	<b>4 234 882,98 €</b>
------------------------------------	-----------------------

* 1068 – Autres réserves	928 692,07 €
* 040 - Amortissements	100 000 €
* 10 - FCTVA	212 052,40 €
* 13 - Subventions	2 873 703,39 €
* 1382 Subv, non transf, Région	26 842,12 €
* 1388 autres subventions non transférables	93 593 €
* 16 - Emprunt	-€

<b>Le Conseil Syndical vote à l'unanimité le budget primitif 2021</b>
---

## Règlement intérieur du Conseil Syndical

Alain Perrot indique qu'il y a eu trois modifications sur le règlement intérieur :

- Chapitre 1, article 2 Convocation : « Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est affichée ~~ou publiée.~~ » **« suppression de « ou publiée »**
- Chapitre 2, article 8 : « Les séances des commissions ont lieu au 27, Rue Gabriel Pravaz 38480 Le Pont de Beauvoisin... » remplacé par « Les séances des commissions ont lieu **sur le territoire du SIAGA...** »
- Chapitre 4, article 16, ajout : « Il fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et prend note **des demandes** de rectifications éventuelles. »

<b>Le Conseil Syndical vote à l'unanimité le règlement intérieur du Conseil Syndical</b>
--

## Délibérations

### ☞ **Délibération ligne de trésorerie**

Jean-Louis Reynaud présente l'offre de la ligne de trésorerie du Crédit Agricole :

Le montant est de 400 000 € pour une durée d'un an. Le taux d'intérêt est la moyenne mensuelle de l'EM3 +0.60% et la commission de réservation est de 400 €

Alain Perrot précise que l'offre du Crédit Agricole est très intéressante.

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité le renouvellement de la ligne de trésorerie.**

### ☞ **Délibération revalorisation chèque-déjeuner**

Jean-Louis Reynaud rappelle que les agents bénéficient de chèques-déjeuners depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et que la valeur faciale actuelle des chèques-déjeuners est de 8,80 €. Celle-ci n'a pas été revalorisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il propose de l'augmenter à 9,25 €. Il rappelle le financement à hauteur de 60% pour le syndicat et 40% pour l'agent.

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la revalorisation du montant des chèques-déjeuners.**

### ☞ **Délibération Avenant N°2 opération de mandat Col du Coq**

Le Président rappelle qu'une convention de mandat avait été signée avec la commune de Saint Pierre de Chartreuse pour la réfection de la route du Col du Coq pour un montant HT de 165 060€, qu'un premier avenant a été signé pour un montant de 224 956,86 € HT.

Compte-tenu de l'actualisation de prix réalisés en fin d'opération sur l'ensemble des travaux qui ont été menés en 2019 et 2020, le nouveau montant après avenant s'élève donc à 237 429,72 € HT.

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la délibération avenant N°2 opération de mandat Col du Coq.**

### ☞ **Délibération Avenant N°3 opération de mandat Col du Coq**

Jean-Louis Reynaud demande à ce que le montant de surcoût des travaux pour l'opération de mandat col du Coq soit accepté par la commune de Pierre de Chartreuse.

Le vote de l'avenant N°3 est reporté dans l'attente du positionnement de la commune de St Pierre de Chartreuse lors de leur prochain conseil municipal.

## Demandes de subventions

La parole est donnée à Didier GIRARD pour expliquer en détail chacune des demandes de subventions.

### ☞ **Etude stratégique ressource en eau et changement climatique :**

- Disposition du SDAGE Rhône Méditerranée Corse incitant les collectivités à définir un programme d'actions en faveur de la ressource en eau et du changement climatique
- Coût : 180 000 € TTC - (Aide : Agence de l'eau, Conseil Départemental de l'Isère)

Mme Combaz demande si cela fait doublon avec le travail des syndicats gestionnaire des eaux. Didier GIRARD explique qu'il y aura certainement, à terme, un travail en commun.

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la demande de subvention de l'étude stratégique de ressource en eau et changement climatique.**

☞ **Etude de faisabilité confluence Guiers/Rhône :**

- Etude intégrée au projet de la confluence Guiers/Rhône à St Genix-les-Villages et Aoste
- Coût : 66 000 € TTC - (Aides : Agence de l'eau, Conseil Départemental de l'Isère).

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la demande de subvention de l'étude de faisabilité confluence Guiers / Rhône.**

☞ **Etude préalable Contrat de Rivière**

- Etude préalable intégrant les conclusions de l'étude bilan du contrat de rivière
- Coût : 40 000 € HT - (Agence de l'eau, Conseil Départemental de l'Isère)

Il est demandé des précisions :

- Le périmètre d'étude correspond à tout le périmètre SIAGA (bassins versants Guiers, Aiguebelette, Truison et Bièvre)
- Le calendrier prévoit une proposition pour fin 2021 et un début de contrat de bassin en 2022.

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la demande de subvention de l'étude préalable Contrat de Rivière.**

## Questions diverses

---

- **Archi'Nature :** Alain Perrot ainsi que plusieurs communes ont été contacté par cette association. Plusieurs communes sont favorables à ce projet et y participent. Le SIAGA pourrait faire un partenariat animation sur la thématique de la rivière et faire également un lien avec l'Agence de l'Eau. Archi'Nature sera recontacté pour une présentation du concept.
- **Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :** Suite à leur demande de paiement échelonné concernant les participations GEMAPI et Item 12, Jean-Louis Reynaud propose d'en discuter avec eux et d'éventuellement leur proposer un paiement trimestriel, si cela ne perturbe pas notre trésorerie.
- **Point sur les commissions :**
  - Commission Administration : Alain Perrot souhaite faire une réunion sur les statuts du SIAGA le 8 mars 2020 à 17h00 à la mairie d'Entremont.
  - Commission Travaux : Mme Combaz souhaite intégrer cette commission. Les points abordés lors de la dernière commission ont été les suivants :

- Etat d'avancement des actions en cours (Programme d'entretien de la végétation de berges 2018/2019) et dossier DIG programme de gestion ripisylve, plan de gestion sédimentaire
  - PAPI Guiers (Elaboration d'une note préparatoire et du projet de déclaration d'intention)
  - Etude Hydro-morphologique de la Bièvre
  - Travaux 2019 Guiers, Guiers mort, Merdaret, Ainan, Col du coq, Moulin neuf
  - Etudes hydrauliques la Bridoire, St Béron, Verel de Montbel.
  - Etude Ruisseau du Jasmin
  - Appel à Projet GEMAPI
  - Convention Tripartite « Passerelle Guiers »
- Commission Communication : Suite à la réunion du 3 février, il a été convenu qu'il y aurait une commission tous les trimestres (et plus, selon les besoins), les outils utilisés seront Facebook, le site internet et LinkedIn. L'embauche d'un stagiaire est souhaitée afin d'établir une stratégie de communication.
- **Propositions de noms SIAGA – EPAGE**

Jean-Louis Reynaud suggère que le nom SIAGA soit modifié et que les termes EPAGE, Vallée Guiers, Chartreuse forme le nouveau nom.  
Il est suggéré le nom : **EPAGE Chartreuse Guiers**. Ce nom sera proposé lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour ayant été complètement examiné, la séance est levée à 20h30.

Le 02/03/2021  
Le Président  
Jean-Louis REYNAUD

